

Brevet de chef de quart 500

RNCP23728 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	311
Formacode(s)	31872, 31870, 31893
Code(s) ROME	N3102
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de la mer

<http://www.formation-maritime.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du brevet de chef de quart 500 assiste le capitaine ou le second capitaine sur des navires armés au commerce ou à la plaisance professionnelle d'une jauge brute inférieure à 500 avec une limitation de distance.

Il participe à la bonne marche du navire lorsque celui-ci est en navigation, et participe aux opérations commerciales lorsque le navire est à quai.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- assurer la conduite du navire en toutes circonstances,
- savoir manœuvrer le navire,
- coordonner et assurer la tenue du quart en toute sécurité et établir des compte-rendus,
- diriger et exécuter les opérations relatives à la cargaison,
- participer au maintien de la sécurité et de la sûreté du navire, de l'équipage et des passagers,
- encadrer et diriger le personnel d'exécution du service pont,
- maîtriser la langue anglaise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du brevet de chef de quart 500 peut naviguer sur des navires de commerce ou de plaisance.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du brevet de chef de quart 500 peut naviguer dans les fonctions d'officier chef de quart passerelle sur des navires de jauge brute inférieure à 500 et ne s'éloignant pas à plus de 200 milles des côtes.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le titulaire du brevet de chef de quart 500 est un marin. La profession de marin est une profession réglementée conformément aux articles L5521-1, L5521-2 et suivants du code des transports.

Les conditions de formation et d'exercice sont fixées par un cadre international : la convention internationale relative aux normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (dite Convention STCW) et la directive européenne 2008-106 modifiée du 19 novembre 2008 et sur le plan national par le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la pêche et aux cultures marines.

Préalablement à l'entrée dans la profession de marin et dans un établissement d'enseignement ou de formation maritime agréé, il est requis un examen médical obligatoire devant un médecin des gens de mer.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X41 — Marins · tension 2/5 (Faible) A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 978
Jugés difficiles à recruter	39 %
Emplois saisonniers	76 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X41 — Marins A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Validation de la formation après conseil de classe et sur décision de l'inspecteur général de l'enseignement maritime.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est présidé par l'inspecteur général de l'enseignement maritime. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressés par le titre de formation.

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP25339

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23728/>